



Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 25 – 20 mars 2014

Précision : Transition loi BNL

Suite à notre article sur la transition à la loi canadienne sur les organisations à but non lucratif paru dans **Les Nouvelles du 13 mars 2014**, précisons que cette loi ne concerne que les organisations à but non lucratif qui ont une Charte fédérale. Les OBNL qui ont une charte provinciale ne sont pas concernés par cette transition. Nous nous excusons pour toute confusion qu'aurait pu causer l'article précédent.

Des nouvelles de la campagne

Dans le cadre des élections québécoises 2014, le comité de coordination de la campagne (COCO) invite les organismes communautaires autonomes à demander la position des candidates et candidats des différents partis politiques de leur circonscription. Voici la question que nous aimerions que vous leur posiez :

« Vous engagez-vous à satisfaire les revendications de la campagne Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire des groupes en santé et en services sociaux, et comme étape vers cet objectif, à verser un premier montant de 40 millions de dollars dès 2014, afin que leur financement ait été bonifié, en 2017, d'au moins 120 millions de dollars de plus qu'aujourd'hui? ».

Lorsque vous connaîtrez leur position, qu'elle soit positive ou non, veuillez la faire savoir au COCO en inscrivant les réponses des candidates et candidats dans le formulaire que vous trouverez sur: www.jesoutienslecommunautaire.org/action/elections-2014

États généraux du mouvement communautaire

Lancée l'automne dernier par la Coalition des TROC, cette démarche implique une participation active des organismes afin d'établir les fondements des actions à poser pour l'avenir. Le RIOCM organise une séance d'information sur le sujet le **9 avril 2014** de **13h30 à 15h30**, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet. Des cahiers de participation seront disponibles sur place. Vous avez jusqu'au 15 mai pour participer à la démarche. Pour plus d'information et s'inscrire : 514-277-1118 ou à info@riocm.ca.

Formation du RIOCM – Démocratie et vie associative

La participation aux activités ainsi qu'à la vie associative de l'organisme et la démonstration du fonctionnement démocratique sont souvent négligés au profit du besoin criant de service individuel, est l'un des critères d'analyse pour l'octroi d'une subvention PSOC. Cette formation vise à alimenter la réflexion des participants sur les pratiques et les stratégies qui pourraient dynamiser leur vie associative. La formation aura lieu le **17 avril 2014** de **9h à 12h** au Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CEDA), 2515 rue Delisle, salle 123 (Métro Lionel-Groulx). Pour plus de détails et s'inscrire : INSCRIPTIONS@RIOCM.CA.

Étude sur l'évaluation de l'aptitude cognitive

Maude Carignan, assistante de recherche du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et son équipe veulent recueillir l'opinion de membres de groupes de protection des droits des personnes âgées afin de valider l'Outil d'évaluation de l'aptitude (OÉA). Le but de l'étude est de développer un outil d'évaluation de l'aptitude d'une personne aînée atteinte de déficits cognitifs à prendre soin d'elle-même et à gérer ses biens. Agissant à titre d'experts, les participants partageront leur opinion lors d'un groupe de discussion d'une durée de 120 minutes, qui se tiendra à Montréal. Les intéressés peuvent contacter Maude Carignan au 418-682-7511, poste 2701. Plus d'informations dans le document en *pièce jointe*.

L'APPUI Montréal finance cinq nouveaux projets

C'est 1 200 000 \$ que se partagent cinq organismes au service des proches aidants.

- Nova Montréal recevra 466 810 \$ pour deux ans, pour son projet de répit traditionnel pour les aidants d'aînés ou de personnes en soins palliatifs.
- Tel-Écoute/Tel-Aînés recevra 374 235 \$ entre 2014 et 2016 pour du soutien individuel et de groupe au téléphone et en personne.
- L'ACHIM recevra 270 136 \$ pour deux ans, pour répondre aux besoins d'information, de formation, de soutien et de répit accessoire pour les aidants d'aînés avec troubles cognitifs.
- Famille Nouvelle recevra 69 914 \$ pour un an pour offrir du soutien psychosocial individuel aux proches aidants de personnes atteintes de troubles cognitifs.
- Services Plus des 3 Pignons recevra 45 045 \$ pour un an afin d'offrir des ateliers d'information et de soutien tout en offrant du répit favorisant la participation des proches aidants.

Pour en savoir plus sur les possibilités de financement de projets par l'Appui Montréal, visiter le site de [l'APPUI Montréal](#), ou contacter Valérie Desrosiers au 514-439-8400, poste 104.

Version imprimable ci-jointe.

Offre d'emploi ci-jointe